



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE GOVEN

Nombre de conseillers	: 27
En exercice	: 27
N° 2011-05-001 à 2011-05-003	
Présents	: 21
Pouvoirs	: 6
Votants	: 27
N° 2011-05-004 à 2011-05-011	
Présents	: 22
Pouvoirs	: 5
Votants	: 27

L'an deux mille onze, le deux mai, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de GOVEN s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur GOURRONC Philippe, Maire, après convocation légale du vingt-six avril 2011, conformément à l'article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs GOURRONC Philippe, GOUGEON Jean-Pierre, SAULNIER Armelle, RUFFAULT Joseph, BOUGAULT Martine, SAULNIER Norbert, LERAY Annick, BLOT Virginie, BOUGOT Hervé, CHEVALIER Mariannick, CHRISTOPHE Alain, GUIBERT Ronan, PERSAIS Patricia, PORCHET Denis (*à partir de la décision n°2011-05-004*), POISSON Magali, RIUS Philippe, TORTELIER Olivier, LE CHEVALIER Isabelle, PASCAL Gérard, MEILLERAY Louis, FABRE Marie-Annick, RICHEUX Joseph.

Etaient absents excusés :

Monsieur CROSLARD Pascal qui a donné pouvoir à Madame LERAY Annick.
Madame AVELINE Pascale qui a donné pouvoir à Madame PERSAIS Patricia.
Madame GEORGAIS Karine qui a donné pouvoir à Monsieur GOURRONC Philippe.
Madame SCIBERRAS Anita qui a donné pouvoir à Madame CHEVALIER Mariannick.
Madame LEROY Nathalie qui a donné pouvoir à Monsieur PASCAL Gérard.

Secrétaire de séance : Monsieur TORTELIER Olivier

MODIFICATION ORDRE DU JOUR **SALLE DE SPORTS – ATTRIBUTION LOTS N°16 ET 17**

Le Conseil Municipal **VALIDE**, à l'unanimité, la modification du point relatif à l'attribution des lots n°16 et 17 de la future salle de sports de GOVEN pour ne conserver que l'attribution du lot n°16, dans l'attente d'informations complémentaires sur le lot n°17.

VOTE : POUR : 27 / CONTRE : 0 / ABSTENTION : 0

N° 2011 - 05 - 001 **CREATION BUDGET ANNEXE « PETITE ENFANCE »**

Le Conseil Municipal **AUTORISE**, à l'unanimité, la création d'un budget annexe dénommé « *Petite Enfance* » soumis à l'instruction budgétaire et comptable M14, **PRECISE** que ce budget n'entrera en fonctionnement qu'à compter de l'exercice 2012 et **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à cette opération.

Pour mémoire, un budget annexe est rattaché au budget principal de la commune. Il ne possède pas la capacité de s'autofinancer mais dispose de sa propre comptabilité.

Cette création viendra simplifier la gestion complexe du budget et de la comptabilité du service *Petite Enfance*, liée à l'implication de trois communes différentes dans sa direction.

VOTE : POUR : 27 / CONTRE : 0 / ABSTENTION : 0

N° 2011 - 05 - 002 DOTATION AUX ECOLES PUBLIQUES 2011 – MATERIEL PEDAGOGIQUE PAR CLASSE

Le Conseil Municipal **FIXE**, à l'unanimité, la dotation 2011 aux écoles publiques de GOVEN, au titre du matériel pédagogique, comme suit :

	ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE		ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE	
	POUR MEMOIRE CREDITS 2010	PROPOSITION CREDITS 2011	POUR MEMOIRE CREDITS 2010	PROPOSITION CREDITS 2011
DOTATION	4 450,92 €	4 539,94 €	3 533,82 €	3 604,50 €
DOTATION SUPPLEMENTAIRE / CLASSE	225,91 €	230,43 €	225,91 €	230,43 €
NOMBRE DE CLASSES	5	4	7	8
MONTANT PAR CLASSE	1 129,55 €	921,72 €	1 581,37 €	1 843,44 €
MONTANT TOTAL	5 580,47 €	5 461,66 €	5 115,19 €	5 447,94 €
MONTANT ARRONDI	5 580,00 €	5 461,00 €	5 115,00 €	5 447,00 €

Il **PRECISE** qu'en cas d'ouverture ou de fermeture de classe, la dotation sera modifiée en cours d'année par une nouvelle délibération du Conseil Municipal.

VOTE : POUR : 27 / CONTRE : 0 / ABSTENTION : 0

N° 2011 - 05 - 003 FESTIVAL « LES P'TITS LEZARTS » – PARTICIPATION COMMUNALE

Le Conseil Municipal **VOTE**, à l'unanimité, une participation communale de 600,00 € au cachet des artistes qui se produiront le samedi 21 mai 2011 à 17h30 devant un public govenais âgé de 6 à 13 ans. Ce spectacle interviendra en préambule du festival « *Les P'tits LézArts* » qui se déroulera le dimanche 29 mai 2011 à SAINT-SENOUX.

VOTE : POUR : 27 / CONTRE : 0 / ABSTENTION : 0

REPORT DE DECISION ACCUEIL DE LOISIRS LES BRUYERES – AVENANT ANNUEL CONVENTION

Le Conseil Municipal **DECIDE** de reporter la prise de décision relative à l'avenant annuel de la convention de partenariat entre l'association « *Loisirs et Culture* » et la commune de GOVEN, dans l'attente d'informations complémentaires.

VOTE : AUCUN VOTE

N° 2011 - 05 - 004 SERVICE ADMINISTRATIF – CREATION EMPLOI FONCTIONNEL DE DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES

Le Conseil Municipal **DECIDE**, à l'unanimité, la création d'un emploi fonctionnel de Directeur Général des Services à compter du 1^{er} juillet 2011, dans le cadre du remplacement de l'agent en poste, et **AUTORISE** Monsieur le maire à y pourvoir dans les conditions statutaires.

Outre la rémunération prévue par le statut de la Fonction Publique Territoriale, l'agent détaché sur l'emploi de DGS bénéficiera de la prime de responsabilité des emplois de direction prévue par le décret n°88-631 du 6 mai 1988 modifié, ainsi que de la NBI (Nouvelle Bonification Indiciaire) prévue par le décret n°2006-951 du 31 juillet 2006. Il pourra également bénéficier des dispositions du régime indemnitaire de la collectivité (IFTS – Indemnités Forfaitaires pour Travaux Supplémentaires et IEM – Indemnité d'Exercice de Mission).

VOTE : POUR : 27 / CONTRE : 0 / ABSTENTION : 0

N° 2011 - 05 - 005 SERVICE ADMINISTRATIF – TRANSFORMATION DE POSTE

Le Conseil Municipal **DECIDE**, à l'unanimité, de transformer le poste d'Attaché en poste d'Attaché principal à compter du 1^{er} juillet 2011, dans le cadre du remplacement de l'agent en poste, **FIXE** le tableau des effectifs du service *Administratif* comme suit :

- | | |
|---|-------------------|
| ▪ Attaché principal | : 1 temps complet |
| ▪ Rédacteur chef | : 1 temps complet |
| ▪ Rédacteur | : 1 temps complet |
| ▪ Adjoint administratifs de 1 ^{ère} classe | : 3 temps complet |

et **INSCRIT** les crédits nécessaires à l'article 6411 du budget primitif 2011.

VOTE : POUR : 27 / CONTRE : 0 / ABSTENTION : 0

N° 2011 - 05 - 006 SALLE DE SPORTS – ATTRIBUTION ASSURANCE DOMMAGE OUVRAGE

Le Conseil Municipal **DECIDE**, à l'unanimité, de souscrire une assurance « dommage ouvrage » comprenant les garanties obligatoires pour la future salle de sports de GOVEN, **ATTRIBUE** le contrat d'assurance à la compagnie *SMABTP* (RENNES - 35) pour un montant total de 23 074,78 € TTC, suite à consultation et négociation, et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les documents correspondants.

Cette assurance est destinée à garantir au maître d'ouvrage le remboursement ou la réparation des dommages relevant de la garantie décennale qui affectent la construction, avant même d'avoir déterminé les responsabilités, c'est-à-dire sans avoir à attendre de décision de justice sur la responsabilité de chaque intervenant sur l'ouvrage. L'assureur « dommage ouvrage » prend en charge ces dépenses, dans un premier temps, avant de se retourner contre l'entreprise en cause et son assureur, dans un second temps.

Pour information, cette décision s'appuie sur l'avis formulé par la Commission d'Appel d'Offres le 18 avril 2011.

VOTE : POUR : 27 / CONTRE : 0 / ABSTENTION : 0

N° 2011 - 05 - 007 SALLE DE SPORTS – ATTRIBUTION LOTS N°16 ET 17

Le Conseil Municipal **DECIDE**, à l'unanimité, de retenir les options :

- n°1 : peinture sur l'ensemble des murs maçonnés apparents des gradins
- n°2 : peinture sur les ouvrages métalliques des garde-corps rampants et droits en périphérie des gradins

du lot n°16 (peinture) de la future salle de sports de GOVEN, **ATTRIBUE** le lot n°16 à l'entreprise *TIRIAULT* (ACIGNE - 35) pour un montant total de 28 733,60 € HT, base et options comprises, et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les documents correspondants.

Il **DECIDE**, par ailleurs, de reporter l'attribution du lot n°17 à une date ultérieure, dans l'attente de précisions.

Pour information, ces décisions s'appuient sur les avis formulés par la Commission d'Appel d'Offres les 18 et 28 avril 2011.

VOTE : POUR : 27 / CONTRE : 0 / ABSTENTION : 0

N° 2011 - 05 - 008 PROGRAMME VOIRIE 2011 – ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Le Conseil Municipal **ATTRIBUE**, à l'unanimité, le marché des travaux de modernisation de la voirie communale 2011 à l'entreprise *BEAUMONT* (FOUGERES - 35) pour un montant total de 42 260,00 € HT et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les documents correspondants. La proposition de cette entreprise a été retenue selon deux critères : sa valeur technique (60 %) et son prix (40 %).

Pour mémoire, le programme Voirie 2011, arrêté en séance du Conseil Municipal du 7 février 2011, comprend la réalisation des travaux suivants :

- Voie communale La Basse Jouannelais
- Voie communale Le Breil
- Voie communale Louvain
- Voie communale La Corbière
- Voie communale Amansac

Pour information, cette décision s'appuie sur l'avis formulé par la Commission d'Appel d'Offres le 18 avril 2011.

VOTE : POUR : 27 / CONTRE : 0 / ABSTENTION : 0

N° 2011 - 05 - 009 CESSIION D'UNE PARCELLE COMMUNALE AU LIEU-DIT « LES TERRES »

Le Conseil Municipal **FIXE**, à l'unanimité, le montant de la cession de la parcelle communale YS 70, située au lieu-dit « Les Terres », à un propriétaire terrien domicilié à CHAVAGNE, à 423,50 €, après estimation de sa valeur vénale par le service *France Domaine*. Il **DESIGNE** Maître de POULPIQUET, notaire, pour la rédaction de l'acte de vente et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ce document.

Pour mémoire, le Conseil Municipal a autorisé, en séance du 10 janvier 2011, la cession de cette parcelle. Les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de l'acquéreur.

VOTE : POUR : 27 / CONTRE : 0 / ABSTENTION : 0

N° 2011 - 05 - 010 JURY D'ASSISES 2012 – TIRAGE AU SORT LISTE PREPARATOIRE

Le Conseil Municipal **ATTESTE** avoir procédé au tirage au sort de la liste préparatoire du jury d'assises pour l'année 2012. Les douze personnes tirées au sort sont les suivantes :

NOM – PRENOM	ADRESSE	DATE DE NAISSANCE
MARGUERIE ép. COCHINAIRE Armelle	15 Impasse de la Huche	17/06/1969
BIZOUERNE Bruno	27 rue de Lampâtre	17/10/1977
BREHE ép. LERAY Nathalie	La Réaudais	27/03/1973
MARIETTE Julie	3 allée du Clos Chardron	25/09/1988
GEORGES Jérémy	La Roche Longue	23/01/1980
MACE ép. SCAVINER Gilberte	Résidence de l'Hotel Ruais	26/06/1945
MARQUER Pierre	Le Bignon de la Roche	13/11/1947
DUGUEN Jean-Loïc	7 impasse de l'Humetais	12/03/1958
MARAIS ép. LAPERCHE Monique	8 Résidence de la Porte Yvon	19/10/1958
JOLLY Claude	6 rue du Pré Mure	01/07/1956
TREGON Yann	1 A rue de la Porte Yvon	03/11/1967
GRASLAND Jérôme	La Rue Blanche	26/04/1973

VOTE : AUCUN VOTE

N° 2011 - 05 - 011 LOCATION D'UNE PARCELLE COMMUNALE AU LIEU-DIT « BELLEVUE »

Le Conseil Municipal de GOVEN **AUTORISE**, à l'unanimité, la mise à disposition d'une partie de la parcelle communale ZT 98, située au lieu-dit « Bellevue », à un propriétaire terrien de GOVEN, sous forme de convention d'occupation précaire, afin qu'il puisse y mettre ses chevaux en pâturage à compter du 3 mai 2011. Il **FIXE** à 200,00 € l'indemnité annuelle d'occupation de cette parcelle et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le contrat de mise à disposition correspondant.

VOTE : POUR : 27 / CONTRE : 0 / ABSTENTION : 0

INFORMATION ASSAINISSEMENT – APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2011

Une erreur de frappe s'est glissée dans le budget primitif Assainissement 2011 voté en séance du Conseil Municipal du 11 avril dernier. Les dépenses et recettes inscrites en section d'investissement s'élèvent bien à 443 383,00 € (au lieu de 443 340,00 €).

INFORMATION REFORME DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Monsieur le Préfet d'Ille-et-Vilaine a publié plusieurs documents de travail successifs présentant sa vision de ce que pourrait être la future carte de l'intercommunalité dans le département. Le Conseil Municipal devra se prononcer prochainement sur celle-ci.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h33.

Le Maire

Philippe GOURRONC



